

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Scolarisation, travail et migration des jeunes filles en Kroumirie (Nord-ouest de la Tunisie)

Bénédicte GASTINEAU

IRD-Université de St Charles (Marseille) et CERPOS-Université ParisX (Nanterre), France

« Le fait que, dans certaines parties du monde, filles et garçons n'aient pas le même accès à l'éducation est un problème important ; c'est ce qui explique les différences dans les rôles qu'assument plus tard dans la vie les hommes et les femmes. L'écart d'éducation entre les deux sexes est maintenant très faible dans la plupart des pays d'Europe et d'Asie centrale ainsi que d'Amérique Latine. Il demeure important au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Asie du Sud, où il ne se réduit absolument pas » (World Bank, 1995). Tel est le constat que les organisations internationales ou les chercheurs font sur les inégalités d'accès à l'école entre filles et garçons.

Une lecture rapide de la littérature sur le sujet montre trois grands types d'explication de la sous-scolarisation en Afrique, et plus particulièrement pour la sous-scolarisation des filles.

- Offre insuffisante ou inadaptée (écoles en nombre insuffisant, ou trop éloignées, mauvaise qualité de l'enseignement, programmes scolaires non adaptés, ...).
- Facteurs d'ordre socioculturel (faible importance accordée à l'éducation et tout particulièrement à l'éducation des filles, crainte de l'émancipation des filles, conflit entre l'éducation et les valeurs traditionnelles, principes religieux).
- Tout un ensemble de facteurs socio-économiques (coût de la scolarisation trop élevé et notamment le coût d'opportunité de l'éducation des filles, besoin des enfants pour le travail familial, besoin des filles pour les tâches domestiques, division sexuelle du travail défavorable aux jeunes filles).

1. Offre de structures scolaires insuffisante ou inadaptée

Le facteur offre est important dans la lutte contre les inégalités scolaires. Ce sont souvent dans les régions les plus défavorisées du point de vue scolaire que l'on observe les plus grandes inégalités (dans les régions rurales isolées ou dans les périphéries des villes). La multiplication de l'offre demeure indispensable (infrastructures, personnel enseignant, matériel pédagogique) car quand il n'y pas assez de places pour scolariser tous les enfants, ce sont les filles qui restent, le plus souvent, en dehors du système.

L'exemple de Ouagadougou, tel qu'il a été étudié par Yaro (1995) illustre bien ce propos. Elle détient environ le tiers des infrastructures administratives, scolaires et sanitaires de l'ensemble du pays. Malgré la concentration des écoles dans cette capitale, subsistent des problèmes de place, les infrastructures existantes ne permettant pas d'accueillir tous les enfants. La scolarisation est pour certaines familles, un vrai « parcours du combattant », surtout pour les parents des classes sociales les plus modestes. Or ce qu'observe Yaro (1995), c'est que lorsque les parents ne peuvent pas inscrire tous leurs enfants à l'école, c'est la scolarisation des filles qui est sacrifiée : « parmi les enfants qui ne sont pas scolarisés à Ouagadougou, il y a plus de filles que de garçons. Chez les enfants non scolarisés pour un problème financier (3,18) ou pour un manque de place (3,50), on dénombre en moyenne 1,58 et 2,20 filles, soit pour chacune de ces deux raisons plus que la moitié des enfants non scolarisés » (p.688). Cependant les disparités scolaires, certes quelquefois imputables à l'insuffisance de l'offre scolaire, méritent d'être nuancées par la demande scolaire.

2. Facteurs socioculturels

Prenons la religion comme exemple de facteurs socioculturels souvent accusés de faire obstacle à la scolarisation des filles.

Dans le cas du Burkina Faso, Yaro (1995) constate que « Dans le Séno, on peut s'apercevoir que la faible scolarisation des filles tient à leur appartenance sexuelle. L'expérience de notre séjour dans ce milieu fortement musulman nous a amené à constater que la majorité des femmes occupe généralement une place très à l'écart de celle des hommes. Ainsi dans ces communautés peules et musulmanes, les hommes n'admettent pas que les femmes et les filles se joignent ou s'intègrent à des structures ou à des cercles ouverts aux hommes [...]. De fait, l'école classique étant par excellence considérée par ces populations comme une institution pour les hommes, les parents déclarent alors ne voir aucun intérêt à y inscrire les filles, car « leur place est auprès de leur mère... » » (p.683). L'auteur met en évidence une relation indirecte entre religion et scolarisation des filles. La religion structure la pratique et le vécu des relations entre hommes et femmes, donne les limites du statut des femmes et de ce fait compromet la progression de la scolarisation des filles.

Paivandi (1999) fait un constat à la fois similaire et très différent sur l'influence de la religion sur les inégalités entre les sexes dans le système en Iran. Le système éducatif iranien a connu une croissance quantitative remarquable ces deux dernières décennies et les inégalités entre filles et garçons ont diminué. Paivandi l'explique par l'islamisation, l'instrumentalisation politique du système scolaire. L'islamisation de l'école a contribué à faire évoluer positivement la représentation de la scolarisation des filles dans les populations les plus traditionnelles. L'école non mixte où les écolières sont épargnées des regards masculins, ne s'oppose plus à la pureté des filles. Le contenu de l'enseignement est aussi sexué : il y a une éducation adaptée à chaque sexe. Cette école féminine s'impose aux familles les plus traditionnelles et aucun prétexte religieux ne justifierait l'absence des filles dans cette nouvelle structure scolaire avec un enseignement « islamisé ». Au Pakistan, autre pays musulman, des études ont montré que si les filles pouvaient disposer d'écoles non mixtes, elles seraient bien plus fréquemment scolarisées (Sathar, Lloyd, 1993).

Ces deux exemples sur le Burkina et l'Iran montrent que bien plus que de « dogmes religieux », c'est de l'interprétation et de la pratique religieuse dont il faut parler. Dans des populations de même religion, musulmane par exemple, la scolarisation des filles est très variable, très faible dans certains pays comme le Pakistan, très élevée dans d'autres comme en Tunisie.

Les facteurs sociaux et culturels incluent la représentation et l'appréciation que les parents ont de l'utilité de l'instruction. Par exemple, Marie France Lange (1998) constate qu'au Togo, la grande majorité des parents est convaincue que la scolarisation n'est pas aussi indispensable aux filles qu'aux garçons. Elle est même jugée comme négative à l'éducation de la future femme. Les enseignants ne sont pas exempts de ces prénotions. Dans le même contexte togolais, il semble que les enseignants perçoivent parfois l'instruction des filles comme superflue compte tenu des rôles sociaux imputés aux femmes.

On retrouve le même type d'explication pour expliquer la très faible scolarisation des filles au Mali. Richard Marcoux (1998) nous explique que « dès son plus jeune âge, la jeune Malienne est initiée aux activités auxquelles on s'attend qu'elle participe au cours de sa vie future [...]. L'école peut ainsi représenter en quelque sorte une rupture avec la place que l'on réserve aux femmes dans la société malienne. Certains commentaires obtenus auprès de parents lors d'une enquête menée dans la région de Kayes illustrent bien la situation : « Une fille qui a été à l'école sera tentée d'oublier les règles de conduite vis-à-vis de son mari auquel elle doit respect, obéissance et soumission (homme Khassonké) » ; « quand tu envoies une fille à l'école, souvent elle devient inapte pour les travaux ménagers, c'est une perte (femme peule) ». Le rôle premier de la jeune fille s'inscrit donc à l'intérieur de la sphère familiale »

(p.79) De même, la précocité du mariage a parfois été identifiée comme l'une des causes de l'abandon scolaire des jeunes filles. D'une part, les filles sont moins scolarisées que leurs frères, d'autre part, celles qui ont la chance d'aller à l'école sortent rapidement, précocement du système scolaire.

3. Facteurs socio-économiques

Il a été maintes fois montré que lorsque des familles n'avaient que de faibles revenus, les enfants étaient peu scolarisés, les filles encore moins que les garçons. Tout d'abord la scolarisation a un coût (droit d'inscription, fourniture, transport). Ensuite, elle prive la famille de « bras », de main-d'œuvre pour le travail familial (agricole ou domestique) et donc de revenus.

Revenons au Mali, où les travaux de Marcoux (1995, 1998) ont permis de montrer que les filles qui ne fréquentaient pas l'école sont largement associées aux activités domestiques et économiques de leur ménage. Les résultats de l'enquête permettent d'observer que la probabilité de fréquentation scolaire des jeunes filles dépend beaucoup des possibilités qu'elles ont d'être dégagées des activités domestiques. Autrement dit, dans les ménages qui ont l'eau courante, c'est-à-dire les familles où il n'y a pas de corvées d'eau, les filles vont davantage à l'école. Ce sont en effet souvent elles qui sont chargées de cette tâche, l'absence d'une source d'approvisionnement en eau au domicile diminuerait de 25% environ la probabilité de fréquentation scolaire en milieu urbain.

Les caractéristiques du chef de ménage (son niveau d'études, son sexe¹), la structure du ménage (taille, nombre d'actifs, présence d'enfants confiés) et ses revenus, l'organisation et la division du travail familial sont des éléments essentiels pour comprendre les choix de scolarisation et les inégalités qui en résultent.

A l'instar des études que nous venons de citer et à travers l'exemple d'une région rurale de la Tunisie, la Kroumirie, nous voudrions montrer combien il est pertinent d'avoir des approches micro-démographiques locales et nécessaire de contextualiser son propos pour tenter de comprendre les raisons de la sous-scolarisation des filles dans les pays du Sud.

4. La Kroumirie : une région pauvre et marginalisée

La Kroumirie n'est pas une dénomination administrative. C'est un massif montagneux de faible altitude, situé à l'extrême nord-ouest de la Tunisie. La forêt couvre plus de la moitié de la Kroumirie. Officiellement, la Kroumirie appartient au *gouvernorat*² de Jendouba³. Notre zone d'étude (environ 500 km²) porte sur une partie de cette région, soit la totalité de la délégation d'Aïn Draham et une partie de la délégation de Tabarka (l'*imada* d'Aïn Snoussi). Au recensement de 1994, la délégation d'Aïn Draham comptait 43 813 habitants ; 85% de la population habitait en zone rurale (la seule agglomération est celle d'Ain Draham avec 6 646 individus). Quant à l'*imada* d'Aïn Snoussi dans la délégation de Tabarka, il est rural à 100%.

D'un point de vue démographique, le *gouvernorat* de Jendouba et la Kroumirie se distinguent par une fécondité faible et une transition démographique relativement précoce. En 1994, Jendouba affiche un indice synthétique de fécondité (2,7 enfants par femme) inférieur à la moyenne nationale (2,9), alors qu'il reste un des *gouvernorats* les plus ruraux du pays (75%

¹ Une étude sur l'Afrique sub-saharienne a montré que dans les ménages dont le chef était une femme, les filles sont mieux scolarisées et tirent un meilleur bénéfice de leur éducation (Lloyd, Blanc, 1995).

² Le *gouvernorat* est une division administrative, il y a actuellement 23 *gouvernorats*. Chaque *gouvernorat* est lui-même divisé en délégations (6 délégations dans le *gouvernorat* de Jendouba) puis en *imadas* (39 *imadas* dans le *gouvernorat* de Jendouba).

³ Pour une description très détaillée de la Kroumirie, on peut se reporter à Bouju, 1997.

de la population est rurale contre 39% de la population tunisienne dans son ensemble) (Gastineau, Sandron, 2000).

Plus précisément dans les délégations étudiées, on a relevé en 1997 un ISF de 2,3 enfants⁴ par femme avec une prévalence contraceptive de 80%⁵ (les méthodes de contraception utilisées sont modernes : stérilet et stérilisation). Les femmes (non célibataires de 15-49 ans) ont des souhaits de descendance très restreinte, elles déclarent comme « descendance idéale », 2,9 enfants. De plus l'âge au mariage recule, la moitié des femmes nées en 1960-1969 étaient encore célibataires à 21 ans (contre moins de 20% des générations 1940-1949 et moins de 35% des 1950-1959 au même âge). Les conditions de vie y sont particulièrement difficiles. La région est enclavée : les routes goudronnées sont récentes, rares et pas toujours bien entretenues, les pistes en mauvais état sont souvent impraticables l'hiver. Des familles vivent encore isolées à plus d'une heure de distance de la piste. Le niveau de vie est très faible comme en témoigne l'équipement des logements réduit à son plus strict minimum. L'habitat précaire est répandu (le *gourbi*), seuls 8% des ménages ont l'eau courante et si 87% des logements sont reliés à au réseau électrique, le réfrigérateur et même la télévision restent inconnus de la majorité de la population *kroumirie*. Malgré une forte dispersion de l'habitat, des efforts importants ont été fait pour offrir aux familles des services de santé et de scolarisation. La distance entre le logement et ces services reste néanmoins encore importante : 2,5 kilomètres pour atteindre la première école primaire et 4 kilomètres pour le centre de santé de base. Dans cette région enclavée, les activités économiques sont limitées. Dans les *imadas* étudiés, l'agriculture occupe une part importante de la population active (46%), viennent ensuite les travaux publics et chantiers de chômage⁶ (30,8%). Mais près d'un actif sur deux se dit inoccupé⁷. Très peu d'exploitants agricoles peuvent vivre de leur activité, les cheptels sont petits et les terres cultivées restreintes. Les contraintes naturelles (terre en pente, aléas climatiques), foncières (la forêt est domaine d'État, les populations n'ont pas le droit de l'exploiter) et économiques (libéralisation des prix agricoles, réduction des subventions à la production) limitent fortement l'activité agricole, les ménages doivent sans cesse chercher d'autres revenus. Dans cette région enclavée, les sources de revenus non agricoles ne sont pas nombreuses. Localement, il n'y a quasiment que les chantiers de chômage. La migration vers Tunis constitue une autre opportunité de sources de revenus.

5. La scolarisation en Kroumirie : des progrès certains

Les données

Deux types de données seront utilisés. D'une part nous disposons d'une enquête socio-démographique⁸ portant sur 316 ménages, 1632 individus pour lesquels nous avons des informations sur la scolarisation. Nous disposons aussi des données très précises sur les activités des jeunes filles de plus de 10 ans (activités domestiques, artisanales, en migration,

⁴ Les données sur la zone d'études viennent de l'enquête MFAF, CREDIF-IRD, 1998, cf. note 11.

⁵ La prévalence contraceptive en milieu rural en 1994 au niveau national était de 51% (source : ONFP, 1996)

⁶ Les chantiers de chômage sont des emplois à la journée rémunérés par l'État pour des tâches d'utilité collective (reboisement, entretien des pistes). C'est le Homda (l'équivalent du maire) qui répartit les journées de chantiers de chômage entre les chefs de famille. Ce sont bien évidemment des emplois très précaires avec une rémunération inférieure au Salaire Minimum.

⁷ On ne peut pas considérer ce chiffre comme un taux de chômage, cependant les statistiques officielles montrent que le gouvernorat de Jendouba est particulièrement défavorisé en matière d'emploi.

⁸ Cette enquête a été réalisée dans le cadre du programme DYnamique des Populations et ENvironnement (DYPEN) par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le Centre de Recherche, d'Etudes, de Documentation et d'Informations sur la Femme (CREDIF, Tunis) en 1998. Pour plus de détails, on peut consulter (Sandron, Gastineau 2001).

corvées de bois et d'eau). D'autre part, nous avons mené une trentaine d'entretiens avec des femmes kroumires. Nous avons recueilli ainsi leur opinion sur la scolarisation et le travail des jeunes enfants.

TABLEAU 1 : PROPORTION (EN %) DES INDIVIDUS DE PLUS DE 10 ANS N'AYANT JAMAIS ÉTÉ SCOLARISÉS PAR SEXE ET PAR GÉNÉRATION EN KROUMIRIE, DANS LA ZONE D'ÉTUDE

Génération	Hommes	Femmes	Ensemble	Effectifs hommes	Effectifs femmes
1929-1938	87,5	98,5	93,1	64	66
1939-1948	75,4	96,2	85,8	69	65
1949-1958	42,1	93,3	67,5	76	75
1959-1968	39,5	82,2	63,8	81	107
1969-1978	12,8	49,2	31,2	125	128
1979-1983	4,5	29,5	14,9	110	78
1984-1988	2,8	11,0	6,7	107	100

Source : enquête MFAF, CREDIF-IRD, 1998

La scolarisation n'est massive en Kroumirie – comme en Tunisie d'ailleurs – que depuis récemment : 86% des individus nés entre 1939 et 1948 sont analphabètes (tableau 1). Ce sont les hommes qui les premiers vont avoir accès à l'éducation dès le milieu des années 1960. L'offre scolaire va considérablement s'enrichir en Kroumirie entre 1958 (date de la réforme du système scolaire) et 1965. Le taux d'analphabétisme des hommes est déjà inférieur à 50% dans les générations nées au début des années 1950.

Pour les femmes, les changements ont été plus lents : elles ne bénéficient réellement d'une scolarisation massive qu'au milieu des années 1980. Les écarts entre les deux sexes restent importants même s'ils se résorbent : parmi les enfants nés entre 1984 et 1988, 2,8% des garçons n'ont pas été scolarisés (à la date de l'enquête 1997) et 11% des filles.

6. Inégalité de sexe et scolarisation en Kroumirie

Les données sur la scolarisation au moment de l'enquête (tableau 2) confirment ce que nous avons constaté précédemment : une forte scolarisation des enfants de 6-11 ans et des inégalités entre les sexes qui persistent à l'école primaire et qui s'accroissent dans les cycles suivants. La très large majorité des 6-11 ans sont inscrits à l'école. Ce taux de scolarisation est d'ailleurs remarquable dans un contexte pauvre, où les enfants doivent parcourir en moyenne 2,5 km pour atteindre l'école dans des conditions souvent difficiles. Néanmoins, la Kroumirie attire notre attention car elle se distingue par une déscolarisation particulièrement précoce des enfants, surtout pour les filles.

Dans la tranche d'âges 12-17 ans, 49,7% des garçons en Kroumirie vont encore à l'école, chiffre tout à fait comparable à la moyenne nationale (52,3%). En revanche, les adolescentes kroumires sont nettement moins scolarisées que l'ensemble des jeunes tunisiennes (le taux de scolarisation des filles de 12-17 ans est de 32,7% contre 48,6% au niveau national)⁹.

Comment expliquer une telle inégalité entre les sexes et une scolarisation si courte des jeunes filles dans cette région?

⁹ Source : Youzbachi, 2001

TABLEAU 2 : POURCENTAGE DES ENFANTS ÂGÉS DE 6-18 ANS SCOLARISÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE PAR SEXE EN KROUMIRIE, DANS LA ZONE D'ÉTUDE

	Garçons	Filles	Ensemble	Effectif garçons	Effectif filles
6 ans	100,0	91,4		32	35
7 ans	98,0	85,7		50	42
8 ans	100,0	91,2		46	34
9 ans	98,2	86,4		55	44
10 ans	95,9	74,4		49	39
11 ans	91,2	68,8		68	64
6-11 ans**	96,7	81,4	89,6	300	258
12-14 ans***	64,6	46,6	55,3	164	178
15-17 ans****	39,8	24,5	32,1	246	253

Source : enquête principale 1996

**enseignement de base, premier cycle
***enseignement de base, second cycle
****enseignement secondaire

Lors des entretiens, les femmes ont évoqué deux difficultés principales pour scolariser leurs jeunes enfants : le coût des fournitures et dans les mêmes proportions la dangerosité du trajet entre le logement et l'école. Les dépenses sont quelquefois assumées par l'ensemble de la famille et pas seulement par les parents ; les grands-parents, ou un frère, une sœur en migration peuvent participer à l'achat des fournitures, certains instituteurs ou des associations caritatives aident aussi les familles les plus pauvres. Quant au transport, certains parents n'hésitent pas à accompagner leurs enfants lorsque c'est nécessaire. Ainsi cette mère de famille (40 ans) qui a deux enfants en âge d'aller à l'école de base et qui habite à presque 9 km de l'école, nous dit :

Ici, l'école est très loin. La route est très difficile, sur le chemin de l'école il faut traverser un oued et c'est dangereux de passer par cet oued durant les saisons d'hiver et de printemps. Je suis obligée de les accompagner chaque jour, de les attendre devant l'école et je fais ce parcours le matin et l'après-midi.

Ce témoignage montre combien l'école est indispensable aux yeux des parents. Dans la zone étudiée, un adulte sur deux n'a jamais été scolarisé, le *gouvernorat* de Jendouba détient l'un des taux d'analphabétisme des adultes parmi les plus élevés de la Tunisie¹⁰. Le faible niveau d'éducation de la population est un obstacle supplémentaire au développement économique. Les hommes et les femmes que nous avons rencontrés vivent leur ignorance comme un handicap. C'est que nous raconte cette femme de 53 ans qui est analphabète comme la quasi-totalité des femmes de son âge :

L'école sert à beaucoup des choses, elle sert à moderniser les idées, à savoir comment on se débrouille dans la vie. Ce n'est pas comme moi, je ne sais rien. Si je vais à Ain Draham, je ne sais pas comment me déplacer, je n'arrive pas à lire les noms des rues.

Les parents sont dès lors d'autant plus motivés à envoyer leurs enfants à l'école, ils ont conscience de l'utilité de l'école et de la nécessité d'avoir un minimum de niveau d'éducation pour prétendre à un emploi ou s'insérer dans la société tunisienne.

¹⁰ Le taux d'analphabétisme dans le gouvernorat de Jendouba est de 44% (individus de 10 ans et plus), 31,2% chez les hommes et 56,4% chez les femmes. Pour l'ensemble de la Tunisie, les chiffres sont de 31,7% pour l'ensemble des 10 ans et plus, 21,2% pour les hommes et 42,3% pour les femmes (source : Ministère du développement économique, 1996).

Cette jeune mère de famille (30 ans) compte beaucoup sur l'école pour assurer l'avenir de ces enfants :

Inch'allah que mes enfants réussissent à l'école. Je regrette de ne pas avoir été à l'école, l'école est un trésor...l'école est la meilleure des choses dans la vie, tu ne sais pas combien je regrette parce que mes parents ne m'ont pas envoyé à l'école. C'est dur quand tu vas à l'hôpital et tu entends des médecins discuter mais tu ne comprends rien. Si mes enfants terminent des études supérieures, c'est bien...mais s'ils n'arrivent pas à terminer ils apprendront à être artisan...mécanicien, tailleur, l'important c'est que ce soit un métier propre.

Malgré tout, les filles restent moins scolarisées que les garçons et même à l'école primaire. Dès 10 ans, un quart des filles ne sont plus (ou pas) scolarisées (tableau 2). Une grande proportion des filles n'iront jamais au second cycle. Seules 24% contre 40% pour les garçons des 15-17 ans sont scolarisées, très peu auront donc la possibilité de passer le baccalauréat, diplôme très sélectif et très valorisé sur le marché de l'emploi en Tunisie. A la fin de l'école de base, les élèves passent un examen qui conditionne l'entrée à l'école secondaire. Dans la zone d'enquête comme en Tunisie plus généralement, les filles qui présentent cet examen ont un taux de réussite supérieur à celui des garçons et pourtant elles sont moins nombreuses à poursuivre leurs études.

Il y a encore quelques décennies, envoyer sa fille à l'école dans cette région était de l'ordre de l'impossible. Les écoles étaient peu nombreuses donc d'abord réservées aux garçons et les filles n'avaient que très peu de liberté de mouvement. Ainsi, Zina (61 ans) nous explique pourquoi elle n'a pas envoyé ses filles aînées (nées en 1958 et 1968) à l'école alors que tout ses fils et les plus jeunes filles (nées en 1971 et 1981) ont été scolarisés :

Parce que l'école était loin, nous habitons à Chida et l'école était à Eliatatfa dont tu ne penses pas laisser tes filles partir toutes seules dans la forêt pour aller à l'école, c'était dangereux. Et quand on est venu ici, j'ai envoyé ma fille à l'école.

Cependant même quand l'école était proche et qu'il y avait de la place, les filles n'y étaient pas inscrites en grand nombre : *son père ne voulait pas, les filles à ce moment là n'ont pas le droit d'aller à l'école*, nous rappelle Fatma expliquant pourquoi sa fille (née en 1959) n'a jamais été sur les bancs de l'école.. « *Avant, la fille n'avait pas le droit d'aller à l'école... à cette époque, personne ne laissait les filles aller à l'école. C'est le garçon qui avait le droit d'aller à l'école, c'est tout* » ajoute Mabrouka, 63 ans.

Dans les entretiens, les femmes rappellent souvent que *avant c'était les hommes qui décidaient*, et ce sont eux qui ne voulaient pas que les filles soient scolarisées. Qu'en est-il aujourd'hui ? Tout d'abord comme nous l'avons déjà dit, la scolarisation des enfants, filles et garçons est bien acceptée et jugée indispensable par les parents. Noura, 37 ans nous dit par exemple :

L'école ça sert à connaître l'écriture et à lire et aussi il aide à résoudre les problèmes dans la vie...Bien sûr qu'il est utile de mettre les garçons et les filles à l'école, maintenant la fille est comme le garçon !

Qui décide de la scolarisation des enfants ? Les entretiens laissent penser que les parents, mères et pères partagent cette décision. Tout d'abord, il est acquis que la décision se prend au niveau du couple de parents et non plus au niveau de la famille élargie comme on aurait pu l'observer avant, lorsque plusieurs familles cohabitaient (une femme âgée nous a expliqué que c'était son beau-père qui avait décidé qui de ces enfants irait à l'école). Aujourd'hui, dans cette région, les familles sont mononucléaires et les décisions de fécondité et toutes celles concernant les enfants sont prises par le couple. Ensuite, les hommes étant de plus en plus absents puisque nombreux sont ceux qui migrent même de façon temporaire, il semble que les femmes aient de plus en plus souvent leur mot à dire sur l'élevage des enfants et la

scolarisation. Quand les maris sont absents, les femmes assument la charge du ménage. C'est ce dont témoigne Habiba, 41 ans :

J'attends que mes enfants réussissent et aient des diplômes supérieurs. Voilà mon seul rêve parce que j'ai fait beaucoup de sacrifices pour les élever. C'est moi leur père et leur mère puisque leur père est à l'étranger, en France.

Puisque les parents sont convaincus de l'utilité de la scolarisation des filles comme des garçons, pourquoi les filles sont-elles sorties du système scolaire avant leurs frères ?

7. Quitter l'école pour assurer le travail agricole familial

Une des premières explications de la déscolarisation précoce des filles est leur participation au travail familial. En effet, les filles participent beaucoup aux activités domestiques et agricoles, surtout si elles ne vont plus à l'école (tableau 3). Par exemple, la quasi-totalité des filles non scolarisées ont une activité domestique et à raison de 18 heures en moyenne par semaine. Celles qui vont à l'école font moins de travail domestique mais elles participent quand même à 28% (des 15-17 ans) aux travaux agricoles (elles font surtout les récoltes ou les autres tâches qui ont lieu l'été pendant leurs vacances scolaires).

TABLEAU 3 : PROPORTION DES FILLES (%) QUI EXERCENT CERTAINES ACTIVITÉS SELON QU'ELLES SONT SCOLARISÉES OU NON PAR GROUPE D'ÂGES EN KROUMIRIE, DANS LA ZONE D'ÉTUDE

	9-14 ans		15-17 ans	
	scolarisées	non scolarisées	scolarisées	non scolarisées
Activité agricole	9,7	29,4	25,0	27,7
Soin du bétail	0,0	17,0	4,8	26,5
Activité domestique	66,1	79,4	66,7	95,7
Moyenne d'heures hebdomadaires consacrées aux activités domestiques	7,6	11,2	11,7	17,6
<i>Source</i> : Enquête MFAF, CREDIF-IRD, 1998.				

Pourquoi déscolariser les filles plutôt que les garçons pour des travaux qui étaient dévolus auparavant aux hommes ? Pour le comprendre, il faut examiner l'ensemble de la division du travail au sein des ménages. En effet, en Kroumirie, les hommes se désengagent de plus en plus de l'agriculture qui, comme nous l'avons déjà précisé, est de moins en moins rentable. Les jeunes hommes ne veulent plus « travailler dans les champs », ils préfèrent migrer vers Tunis même si leur seule perspective est de travailler sur des chantiers de bâtiment. La scolarisation a entraîné de nouvelles aspirations qui s'ajoutant aux conditions difficiles de l'emploi dans l'agriculture ont détourné ces jeunes générations du monde rural. Quant aux chefs de ménage, ils sont sans cesse à la recherche d'emploi salarié (locaux ou en migration) pour subvenir aux besoins de leur famille, les revenus agricoles seuls ne le permettant plus. De plus, le travail agricole est fortement dévalorisé socialement, ce phénomène n'est certes pas nouveau, il prend ses sources dans la crise des années 1970. Ce sont donc les individus les moins scolarisés, ceux qui ont le moins de chance d'obtenir un emploi salarié qui sont le plus souvent contraints au travail agricole : il est donc devenu une activité féminine à part entière. 73% de la main-d'œuvre agricole sur les exploitations familiales est féminine. Les femmes font les semis, les récoltes et de plus en plus souvent les labours. Il y a donc eu un transfert d'activité des hommes vers les femmes adultes qui ne pouvant plus assurer toutes les tâches (domestiques et agricoles) sollicitent leurs filles et par conséquent les déscolarisent pour les rendre disponibles.

Les taux de scolarisation présentés au tableau 2 sont fortement surestimés. En effet, ils sont calculés sur les jeunes filles résidentes dans les ménages enquêtés. Or comme nous allons

le voir, une part non négligeable des jeunes *kroumires* est absente au moment de l'enquête pour cause de migration.

8. Quitter l'école pour migrer

Une des spécificités de la Kroumirie est l'envoi en migration des jeunes filles qui deviennent employées de maison à Tunis. Elles vivent dans une famille (elles sont des « bonne couchantes »), font les activités domestiques, s'occupent des enfants... Elles peuvent partir dès 13 ans et ne reviennent que pour se marier. Cette activité leur confère une importante valeur économique en Tunisie. Les filles sont pourvoyeuses de revenus et leurs salaires entrent directement dans les stratégies de pluri-activité des ménages (Sandron, 1995). Plus généralement, la migration des enfants est très importante dans les sources de revenus : au moment de l'enquête 49% des ménages avaient au moins un enfant migrant (en Tunisie ou à l'étranger) et 47% recevaient une aide de l'un de ces enfants. La migration des jeunes filles est orientée principalement vers Tunis et pour des emplois domestiques. Elle est importante puisque 7% des filles de 10-14 ans au moment de l'enquête avait quitté leurs parents pour migrer et travailler, ce chiffre augmente rapidement ensuite pour les plus âgées : 22% des filles célibataires de 15-19 ans et 26% des 20-24 ans. Les jeunes *kroumires* sont recrutées soit directement par leur futur employeur soit par un intermédiaire qui les conduit jusqu'à Tunis. Elles peuvent ainsi quitter leurs parents dès 13 ans. Dès lors, elles sont déscolarisées immédiatement et bien évidemment une fois à Tunis, elles ne retournent pas à l'école. La migration des jeunes filles est un obstacle important à la progression de la scolarisation, principalement au secondaire, quand les élèves ont plus de 14 ans et que migration et scolarisation entrent en concurrence.

La migration compromet la scolarisation des migrantes mais aussi de leurs sœurs qui restent en Kroumirie. En effet, on a pu observer que dans les familles qui pratiquaient la migration des jeunes filles, la scolarisation était moindre¹¹. Il n'est pas rare que toutes les filles adolescentes d'un même ménage soient envoyées à Tunis. Il est probable que les parents qui ont déjà une fille migrante déscolarisent les plus jeunes dès qu'elles ont le savoir minimum (lire et écrire) pour les rendre disponible pour un éventuel départ vers la capitale. De plus, une fille « trop scolarisée » pourrait refuser de partir, avoir des projets différents et savoir les affirmer face à ses parents.

En effet, être « bonne » à Tunis n'est pas une perspective très heureuse, les conditions de travail sont très difficiles (Marzouki, 1982), comme nous le raconte, Zakia qui vient de quitter son emploi parce qu'elle était en conflit avec la femme pour qui elle travaillait :

La femme avec qui j'ai travaillé m'a épuisée, je ne pouvais pas me reposer, il ne fallait pas que je dise un mot. J'ai quitté l'école en deuxième année secondaire. Quand j'étais à Tunis, la femme pour qui j'ai travaillé ne m'a pas laissée sortir. C'est pour ça que je ne connaissais pas grand chose, j'étais toujours à la maison.

L'avenir de ces filles est compromis à plusieurs titres. Elles ont peu de « bagages scolaires » et comme l'écrit Sandron (1995) « cette situation est d'autant plus néfaste pour elles que le pays a accompli de gros progrès en matière de scolarisation et qu'elles se retrouvent, en termes comparatifs, davantage marginalisées ». Elles acquièrent « mauvaise réputation » et trouvent difficilement un homme qui veuille bien les épouser. Les jeunes hommes craignent que les filles qui ont passé plusieurs années à Tunis ne veulent plus vivre en Kroumirie après avoir connu le confort des logements tunisois. « Ici, les gens disent : on ne peut pas se marier avec une fille qui lave des assiettes ».

¹¹ Dans les familles où une ou plusieurs filles sont en migration, celles qui restent (6-17 ans) sont 47% à être scolarisées. Dans les autres familles, le taux de scolarisation des filles de 6-17 ans est de 57%.

Alors pourquoi les parents *kroumirs* acceptent-ils de déscolariser leurs filles et de les envoyer à Tunis ? Si les parents envoient leurs filles en migration malgré les conséquences sociales non négligeables, c'est bien évidemment une nécessité économique comme le rappellent les femmes rencontrées.

C'est la pauvreté et la misère qui nous poussent à envoyer nos filles travailler à Tunis. (Janet)

Les gens sont pauvres, c'est pour cela qu'ils envoient leurs filles à Tunis, ils n'ont pas d'autres solutions. (Rebeh)

Les revenus des filles migrantes peuvent représenter la totalité des revenus monétaires du ménage alors qu'elles n'y résident pas et qu'elles n'ont aucun pouvoir de décision sur l'usage de ces revenus. En 1986, Attia notait que « rares sont les familles dont une ou deux jeunes filles ne sont pas employées de maison à Tunis, de sorte que les transferts de salaire assurent dans certains secteurs déshérités les trois quart des revenus familiaux » (1986, p.274).

Comment expliquer que ces réseaux migratoires n'existent presque exclusivement qu'en Kroumirie ? Il s'agit d'une conjonction de plusieurs facteurs : tout d'abord, ce type de mobilité temporaire s'inscrit dans une stratégie de survie du ménage, il ne s'agit pas de mobilité planifiée mais les parents envoient leur fille quand ils n'ont pas d'autres revenus possibles pour faire vivre leur famille. Ensuite, les normes sociales et les systèmes de représentation de la division sexuelle du travail qui interdisent aux femmes et plus encore aux jeunes filles d'avoir une activité rémunérée (très présents encore dans le Sud) se sont assouplis devant la nécessité économique de multiplier les revenus extérieurs, on attend maintenant des jeunes filles qu'elles apportent un soutien financier à leur famille. Il est acceptable, concevable qu'une fille fasse vivre sa famille.

Conclusion

Aujourd'hui le travail des jeunes *kroumires* concurrence fortement leur scolarisation quand elles atteignent l'âge de 13 ou 14 ans. La tendance à la déscolarisation précoce des jeunes filles répond au besoin croissant de « pluri-activité » des ménages. Plus les femmes adultes vont être impliquées dans l'activité agricole – que les hommes abandonnent pour des activités salariées – plus elles délèguent les autres tâches (domestiques, corvées d'eau et de bois) à leurs enfants et le plus souvent ce sera à leurs filles. De même, moins l'activité agricole sera lucrative, plus les emplois locaux seront rares, plus les parents enverront leurs filles à Tunis où elles seront assurées d'avoir un salaire fixe. Qu'elles soient déscolarisées pour le travail domestique ou pour la migration, elles compromettent fortement leur avenir dans une société tunisienne où la majorité des enfants atteignent maintenant un niveau d'études secondaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIA H., 1986, « Problématique du Nord-Ouest tunisien », *Désert et montagne au Maghreb*, Aix-en-Provence, CNRS, pp.264-279.
- BOUJU S., 1997, *Le développement durable en questions : regards croisés Nord-Sud sur deux régions de montagne méditerranéennes en France (préAlpes de Digne) et en Tunisie (Kroumirie)*, Thèse de Doctorat de géographie, Université de Paris I, 342p. + annexes.
- GASTINEAU B., 1999, « Les facteurs de déscolarisation en milieu rural tunisien. L'exemple de deux zones d'enquête : El Faouar et la Kroumirie », *Communication au Séminaire International Stratégies éducatives, familles, et dynamiques démographiques*, 15-19 novembre 1999, Ouagadougou - Burkina Faso, 21p.

- GASTINEAU B., SANDRON F., 2000, *La relation pauvreté-fécondité : une étude de cas en Tunisie*, Équipe de recherche Transition de la fécondité et Santé de la reproduction, Institut de Recherche pour le Développement, Paris, Document de Recherche n°9, 26p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 1995, *Recensement général de la population et de l'habitat 94*, 2 volumes, Ministère du Plan et du Développement Économique, République tunisienne.
- LANGE M. F., 2001, « L'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique depuis 1960 », *Colloque International Genre et développement en Afrique*, UEPA, INED, ENSEA, IRD, Abidjan, 16-21 juillet 2001, 20p.
- LLOYD C., BLANC A., 1996, « Children's schooling in sub-Saharan Africa : The role of fathers, mothers and others. », *Population and Development Review*, 22 (2), pp.265-298.
- MARCOUX R., 1995, « Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali », *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, 31 (3), pp.655-674.
- MARCOUX R., 1998, « Le travail, un jeu d'enfant ? A propos de la contribution des enfants à la subsistance des ménages au Mali », in M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin, P. Vimard (Dir.), *Ménage et famille en Afrique*, CEPED, pp.209-221.
- MARZOUKI I., 1982, *Le travail des enfants : cas des employées de maison*, Mémoire du Certificat d'aptitude à la recherche en sociologie, Université de Tunis, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 120p.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, 1996, *Tableau de bord. Gouvernorat de Jendouba*, République Tunisienne, Ministère du développement économique, 52p.
- OFFICE NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA POPULATION, 1996, *L'enquête tunisienne sur la santé de la mère et de l'enfant - Rapport principal*, ONFP, 248p.
- PAIVANDI S., 1999, « L'évolution des inégalités scolaires en Iran », *Séminaire International Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques*, CICRED, UERD, 15-19 novembre 1999, Ouagadougou, 18p.
- PICOUET M., SGHAIER M., 2001, « Présentation, problématique et apports de l'enquête Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien », in Sandron F., Gastineau B. (Coord.), *Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques. Études de cas dans les pays du Sud*, L'harmattan Collection Populations pp.117-126.
- SANDRON F., 1995, « De l'école buissonnière au journal d'une femme de chambre : la condition des jeunes filles en pays kroumir », *La promotion de la jeune fille rurale en Afrique*, Colloque International, Ministère de la Jeunesse et de l'Enfance, Centre d'études de Recherches et de Documentation en matière de Jeunesse d'Enfance et du Sport, Tunis, 20-21 novembre 1995, 6p.
- SATHAR Z., LLOYD C., 1993, « Who gets primary schooling in Pakistan : inequalities among and within families », Policy Research Division Working Papers n°52, Population Council, New York.
- YARO Y., 1995. « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », *Cahiers des Sciences Humaines*, 31 (3), pp.675-696.
- YOUZBACHI M., 2001, « Les politiques d'éducation », *Population et développement en Tunisie. La métamorphose* (J. Vallin, T. Locoh eds.), Tunis, Cérès Éditions, 801p.
- WORLD BANK, 1995, *Priorities and Strategies for Education. A world Bank Review*, International Bank for reconstruction and Development.